



MAIRIE DE CHAMBLES

Dossier technique d'organisation de manifestation

Votre dossier technique et/ou contrat de location MDA sont à retourner impérativement par mail à : mairie@chambles.fr

Date de la demande :

Date de la manifestation :

Caractéristiques de la manifestation

Organisateur

Association

Ecole

Mairie

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Responsable de la manifestation

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Nombre approximatif de visiteurs attendus :

Manifestation gratuite

Manifestation payante

Important : l'organisateur est responsable des locaux et sites mis à sa disposition, du matériel prêté par la commune, de la sécurité du public, ainsi que des boissons et aliments proposés sur les lieux de la manifestation. Pour plus de renseignements, visitez le site : www.service-public.fr (rubrique associations).

Dates, horaires et lieu(x) de la manifestation

Période complète d'occupation du lieu (y compris jours de montage et démontage) :

Du / / à partir de heure(s)
au / / jusqu'à heure(s)

Préciser l'objet de la manifestation :

Lieu(x) :

Éléments d'organisation à prendre en compte

La manifestation nécessitera-t-elle :

La réservation d'une salle :

Nom de la salle :

SALLE N°1 - MDA BAS, maximum 30 personnes debout, 16 personnes assises.

SALLE N°2 - MDA BAS, maximum 50 personnes debout, 30 personnes assises.

SALLE N°3 - MDA HAUT, maximum 157 personnes debout, 120 personnes assises.

SALLE N°4 - MDA TAPIS, maximum 92 personnes debout, 50 personnes assises.

PREAU

Une alimentation électrique :

Type d'appareil électrique :

Puissance :

Des travaux de débroussaillage et tonte :

Description :

Autres travaux

Description :

Vos besoins en matériel pour la salle MDA

L'ouverture de la cloison entre les salles du 1 ^{er} étage	Oui	Non
L'estrade (16 éléments de 1mx2m soit environ 30m ² au total, <i>utilisable en intérieur uniquement</i>)	Surface souhaitée :	
La sonorisation / Vidéo projection (uniquement en salles du 1 ^{er} étage)	Oui	Non
Poubelles, 3 unités par cat. (Ordures Ménagères et tri sélectif)	Nombre de bac OM (gris) : Nombre de bac de tri (jaune) :	

Vos besoins en matériel pour les **manifestations extérieures** à la MDA

Tables (Max 10)	Nombre :
Bancs (Max 20)	Nombre :
Chemin de câbles/passe câbles) (6 unités d'1 mètre)	Nombre :
Ruban LED d'éclairage (3 unités de 25m sur enrouleur)	Nombre :
Rallonge de 100 mètres avec coffret électrique (1 unité)	Oui Non
Les chapiteaux « barnums » (maximum 2)	Nombre : Lieu :
Barrières de voirie de 2 mètres (45 unités)	Nombre :
Poubelles, 3 unités par cat. (Ordures Ménagères et tri sélectif)	Nombre de bac OM (gris) : Nombre de bac de tri (jaune) :

Communication

En termes de communication, la manifestation nécessitera-t-elle ?

o La diffusion d'un message (sous réserve de la validation de l'exécutif élu à Chambles) sur :

Illiwap® : oui* – non

Le site internet de la commune : oui* - non

Les panneaux des hameaux : oui* – non

Le site FACEBOOK® de la mairie : oui* - non

*Si accord des élus, merci de transmettre le contenu de votre message ou les supports à afficher à :

➡ mairie@chambles.fr

RAPPELS POUR CHAQUE MANIFESTATION :

• Sont à joindre à votre demande :

- Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile.
- Demande d'autorisation d'ouverture d'une buvette à l'occasion de votre manifestation :

Lien vers le formulaire ➡ <https://chambles.fr/fr/rb/2364975/associations-247>

- La remise des clés et du matériel seront réalisés sur les horaires d'ouverture au public de la mairie.
- Vous devez également procéder à la déclaration de votre manifestation à la SACEM si vous prévoyez de diffuser de la musique non libre de droit (obligatoire pour toute diffusion de musique lors de la manifestation) :

Lien vers le formulaire ➡ <https://chambles.fr/fr/rb/2364975/associations-247>

- **Attention**, les barrières destinées à fermer la voirie sont fournies par la commune, **mais doivent être mises en place par l'organisateur**. Il faudra au préalable faire une demande d'arrêté auprès du secrétariat de Mairie puis procéder à l'affichage sur le lieu de la manifestation.